

Les droits de la femme et la prohibition

Sujet: Un groupe de couturières dans une maison au début du 20e siècle

Personnages : Narrateur, dame # 1, dame # 2, dame # 3, dame #4

Narrateur: Au début des années 1900, seulement une minorité d'adultes avait le droit de voter. Il y avait une loi qui déclarait « qu'aucune femme, aucun idiot, fou, ou criminel devrait voter». Les femmes n'étaient pas reconnues comme êtres humains indépendants dans le système légal du Canada. Les mâles, les pères et les maris, étaient responsables d'elles.

Dame # 1 : Nous serions sûrement punies de parler de ceci, mais la vie n'est pas juste!

Dame # 2 : Tu as vraiment raison. Mon mari a reçu son salaire hier. Il est allé à la taverne et il est rentré à la maison ivre. Presque tout notre argent est encore disparu.

Dame # 3 : C'est la même chose pour nous. Nos enfants ne voient jamais leur père sobre le jour lorsqu' il reçoit son salaire.

Dame # 4 : Vous croyez vivre des situations pénibles. Je travaille encore à l'usine comme couturière et mon mari peut légalement exiger que je lui donne mon salaire. Il boit tout ça aussi!

Dame # 1 : D'une façon moi je me considère chanceuse parce que mon mari ne boit pas, alors il revient à la maison avec presque tout son salaire. Cependant, il aime jouer aux dés et aux cartes.

Dame # 3 : On doit faire quelque chose! La situation s'aggrave. Le premier ministre John A. Macdonald nous a promis de la terre gratuite si on s'installait ici à l'ouest, mais il ne va pas nous payer pour rester ici! On doit retourner à nos

pays d'origine - On ne pourra jamais avoir les moyens de rester ici si les hommes continuent à boire!

Dame # 4 : Est-ce qu'on peut essayer de convaincre le gouvernement d'interdire l'alcool?

Dame # 1 : L'interdire? Bonne chance !

Dame # 2 : Non... Elle a raison. Le gouvernement réalise que la consommation d'alcool est un problème de plus en plus sérieux. La solution, c'est la Prohibition qui servirait à interdire la vente de l'alcool. J'ai entendu certaines personnes en parler à l'hôtel de ville l'autre jour.

Dame # 3 : J'ai une amie qui est un membre de l'union des femmes chrétiennes pour la tempérance.

Dame # 1 : Qu'est-ce que c'est?

Dame # 3 : C'est un groupe de femmes qui se battent pour la prohibition et qui veulent encourager la bonne vie de famille. Elles veulent également que les femmes jouissent de plus de droits dans le mariage et obtiennent le droit de voter.

Dame # 4 : Le droit de voter ? Ça ne va pas changer la société ?

Dame # 2 : Est-il possible de se joindre à elles?

Dame # 3 : En fait, elles recherchent toujours de nouveaux membres... surtout ici dans les Prairies.

Dame # 2 : Les fermiers de la région savent ce que nous faisons. Ils pensent que nous sommes importantes.

- Dame # 1 : C'est dommage que d'autres hommes ne réalisent pas ce que nous faisons.
- Dame # 3 : Avez-vous entendu parler de Nellie McClung ?
- Dame # 4 : N'est-ce pas elle qui essaie de commencer un mouvement politique pour la justice?
- Dame # 3 : C'est bien elle. C'est une mère, une auteure et elle fait partie de l'union de la Tempérance. Elle veut vraiment réussir ce projet et elle serait une bonne candidate pour nous représenter.
- Dame # 1 et 4 : On va se joindre à elle - Donne-nous plus de détails quand tu en auras.
- Dame # 3 : Je vais en parler à mon amie et je vous laisserai savoir ce qui se passe. C'est merveilleux ! Nous avons besoin de tout l'appui que nous pouvons obtenir.

Narrateur: Les femmes ont finalement obtenu le droit de voter en 1916 au Manitoba et en Saskatchewan. Les autres provinces ont donné droit aux femmes de voter quelques années plus tard. La prohibition n'a pas commencé avant 1917 ... après plusieurs années de débat.